ASSOCIATION ANCIENS CREDIT COOPERATIF

Procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 1er avril 2025 au siège du Crédit Coopératif

L'assemblée générale, suivie d'un déjeuner, s'est tenue au siège du Crédit Coopératif. Sur 188 adhérents convoqués, 59 sont présents et 21 ont envoyé leur pouvoir. Aucun quorum n'étant exigé, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Après ouverture par la présidente, Claire Besson, à 9h20, interviennent le directeur général du Crédit Coopératif Pascal Pouyet, puis son président Jérôme Saddier.

Pascal Pouyet évoque la situation du Crédit Coopératif en 2024 : il a renoué avec une dynamique de conquête, un développement commercial et des résultats plus satisfaisants, sur l'ensemble des segments (à l'exception du secteur de la maison individuelle ayant conduit à la cession d'une filiale de BTP Banque). Ceci dans le cadre du projet stratégique dit « nouvelles frontières ». Il a évoqué le travail mené pour adapter le Groupe aux nouvelles caractéristiques d'un monde largement en recomposition. En est sorti un nouveau positionnement, celui de *banque engagée au service des transitions*, toutes les transitions, qu'elles soient environnementales, sociétales, économiques… avec l'ambition d'accompagner les clients, PM et PP, dans tous leurs besoins et donc de se doter de la gamme la plus large de services et produits.

Jérôme Saddier a rappelé qu'après quelques années « un peu compliquées », en particulier avec la migration informatique et ses conséquences sur les clients, le CC est revenu dans la norme, les relations avec le groupe BPCE sont apaisées (il est, par exemple, membre du conseil de Surveillance du groupe BPCE), et cela toujours dans le cadre du protocole de 2002. La réflexion sur le plan stratégique a débouché sur une nouvelle signature « 100 % Engagés » reposant sur une doctrine de l'engagement elle-même en transition (par exemple évolution des points de vue sur les domaines d'exclusion comme les entreprises sous-traitantes de la défense). L'important est que le Crédit Coopératif garde une place originale dans le monde bancaire, c'est sa raison d'être, comme le savent les adhérents de l'AACC qui y ont contribué. Il a précisé que les relations avec le Mali pour Kafo Jiginew ne sont pas conflictuelles, pour autant le projet a perdu de sa pertinence. Des décisions seront prises, conjointement avec les autres partenaires européens encore présents, sachant que BPCE n'est plus engagée.

Claire Besson remercie vivement le président et le directeur général de leur intervention conjointe et de leur soutien à l'AACC, soutien global et soutien spécial pour le déjeuner de l'AG au Club.

L'assemblée générale reprend l'ordre du jour. Deux scrutatrices sont désignées : Évelyne Carré et Hélène Fautrière.

1. Rapport moral présenté par la présidente,
2. Rapport d'activités : Journée CEDIAS, visites guidées, animations régionales, 15e anniversaire de l'association, Site Internet, Mutuelle, lettre AACC
3. Rapport financier de l'exercice 2024, présenté par le trésorier,
4. Fixation de la cotisation 2025,
5. Orientations 2025 et projet de budget 2025
6. Élections au conseil d'administration,
7. Vote des résolutions,
8. Questions diverses.

1. Rapport moral (Claire Besson)

Pour commencer, Claire Besson tient à présenter les 2 nouvelles administratrices élues l'année dernière qui, pour des raisons différentes, n'avaient pas pu être présentes :

- Sylvie Durville, qui a pris en charge l'accueil des nouveaux adhérents, le fichier des adhérents et les relations avec la DRH
- Laurence Roquencourt, qui est trésorière adjointe.

Elle rappelle qu'au 31 décembre 2024 l'AACC comptait 188 adhérents, dont 26 nouveaux adhérents : pour comparaison, il y avait 175 adhérents en 2023. Si 26 nouveaux est un record, le nombre d'adhérents reste encore inférieur à celui de 2022 (193).

Elle précise qu'il est très intéressant que se développent des réunions régionales à l'initiative de ses membres, à l'instar de ce qu'a fait Sylviane Grison à Montpellier ; si quelqu'un veut se lancer, il lui est possible d'avoir la liste des adhérents de sa région.

Elle annonce un projet pour cette année : sur une idée de Patrick Lopez, le Crédit Coopératif a été sollicité afin d'organiser une réunion dédiée à l'Intelligence Artificielle dans le monde bancaire. L'interlocuteur de l'AACC est Jérôme Henry, venu présenter succinctement la thématique. Laurence Roquencourt précise le projet, qui comportera, outre l'intervention de Jérôme Henry, des ateliers de mise en pratique ainsi qu'une approche risques pour les salariés.

5 conseils d'administration se sont tenus en 2024 : 6 février, 23 avril, 12 juin, 8 octobre et 3 décembre.

Le conseil du 23 avril qui a suivi l'AG a salué les 2 administrateurs dont le mandat arrivait à échéance et qui n'en ont pas demandé le renouvellement : Gislaine Drouineault et Jacques Miet, président de 2016 à 2021, ainsi que Françoise Girma-Romeyer, qui a souhaité arrêter son mandat. Le conseil les a remerciés tous les 3 pour ces années d'investissement au sein du conseil d'administration.

Ce même conseil a accueilli Sylvie Durville et Laurence Roquencourt, puis désigné les membres du bureau, composé de la présidente, Claire Besson, du trésorier, Jean Frébourg, de la trésorière-adjointe Laurence Roquencourt, du secrétaire-adjoint, Stéphane Pette.

En fonction des questions à traiter, le bureau est élargi à Evelyne Carré pour les sorties culturelles, Sylvie Durville pour l'accueil des nouveaux adhérents, Patrick Falaise pour la gestion du site internet, Sylviane Grison pour les relations extérieures.

Le conseil et le bureau seront renouvelés au cours du CA qui suivra notre assemblée générale.

Les comptes-rendus des CA sont consultables sur le site de l'association, et un résumé des points essentiels en est désormais donné dans la Lettre de l'AACC.

L'ensemble des actions et activités de l'année 2024 sont retracés dans les points qui suivent.

2. Rapport d'activités

A.- Nombre d'adhérents :

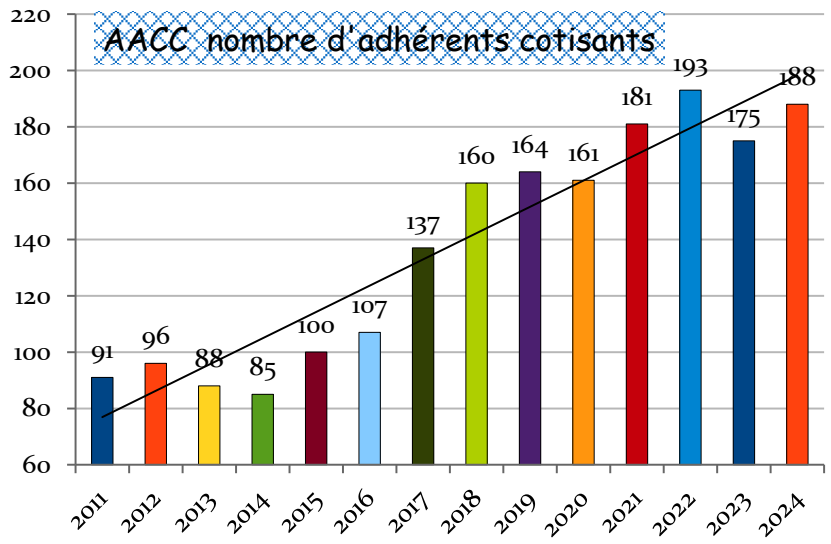

Nombre d'adhérents : 188 - dont 26 nouveaux - à jour de leurs cotisations. (175 en 2023, 193 en 2022). Parmi les nouveaux, 23 ont contacté l'association via la DRH, les relations sont bien installées.

Pour favoriser l'adhésion le montant de la cotisation est voulu à prix très abordable (25 €).

L'évolution du nombre des adhérents est importante tout spécialement parce que le régime de notre mutuelle est fermé. Il faut donc le surveiller, bien que KLESIA Mut estime qu'il n'y a pas de motif d'inquiétude.

Le nombre de départs à la retraite annoncé au Crédit Coopératif dans les prochaines années doit être analysé de près, ainsi que d'éventuelles pistes d'élargissement du recrutement.

B.- La réunion au CEDIAS sur l'histoire du groupe CC en janvier a connu un grand succès (78 participants dont 23 extérieurs) qui a fait dépasser le budget ! L'ensemble de la réunion a été capté (image et son) et est donc disponible. Remerciements aux intervenants : Claude Gury, Patrick Lopez, Jacques Miet, et une pensée particulière pour Alain de Vaucresson décédé très peu de temps après.

C.- Animations 2024

- **Visites guidées (Évelyne Carré) :**
  - Cimetière du Montparnasse
  - Ateliers Christofle
  - Opéra Garnier
  - Canal Saint Martin
- **Animations régionales :**
  Sylviane Grison présente la sortie qu'elle a organisée en avril 2024 à Montpellier, exemple pionnier à reproduire !
  Possibilité d'avoir le fichier des adhérents d'une région.
- **15e anniversaire de l'AACC**
  L'évènement, très chaleureux, a rassemblé 103 personnes le 8 octobre au Théâtre des Variétés à Paris. Un compte rendu détaillé est en ligne sur le site.

D.- Règles de prise en charge des frais liés aux activités

- Pour la participation aux assemblées générales et évènements exceptionnels (Anniversaires, Histoire du Crédit Coopératif, par exemple), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 100 € des dépenses engagées par les provinciaux.
- Pour les réunions thématiques (club épargne, visites, activités culturelles) organisées en région parisienne, prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses engagées par les provinciaux.
- Pour les activités organisées en régions (visites, activités culturelles), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses engagées par les adhérents provenant d'une région différente. (Statistiques des participations dans le Powerpoint)

E.- Site Internet (Patrick Falaise)

Patrick renouvelle sa demande d'être aidé dans le suivi du site qui doit être reconçu.

- **Conception du site**

  Une demande d'assistance technique a été formulée auprès des équipes informatiques du Crédit Coopératif mais elles ne disposent pas de ressources à court terme. L'éventualité d'un travail collectif au sein de l'UARBP (où nous sommes représentés par Sylviane Grison) pour les amicales du groupe Banque Populaire met en stand-by tout projet autonome. S'il ne devait pas s'avérer, il faudra dégager un budget pour la refonte et aller chercher des compétences absentes au sein des adhérents pour le moment. Patrick accepte un dernier mandat au CA.

- **Animation du site**

  Patrick aimerait partager dès maintenant la responsabilité avec une administration à plusieurs têtes qui permettrait une meilleure réactivité dans les mises à jour et l'apport d'un œil neuf sur les besoins qui évolueront forcément avec l'arrivée de nouveaux adhérents.

  Un appel est donc de nouveau relancé aux adhérents soucieux de cet outil pour apporter leur aide !

PAR AILLEURS

Il est demandé de transmettre pour le site les meilleures photos de tous les événements mais de ne transférer que des images de qualité exploitable : Peuvent être utilisées les boites Mail pour quelques photos, ou pour de plus gros volumes OneDrive, Dropbox, WeTransfer ou d'autres outils du marché selon vos possibilités, mais pas par WhatsApp dont la trop faible définition ne permet pas d'alimenter notre galerie Web.

F.- KLESIA Mut

Stéphane Pette a pris la suite de Jean-Jacques Poriel pour nous représenter auprès de KLESIA Mut.

Il est rappelé que notre contrat est spécifique : il est réservé aux anciens du Crédit Coopératif et l'effectif présente un petit décalage par rapport au nombre d'adhérents de l'AACC - auxquels il est normalement réservé - en raison de quelques adhésions directes (qui sont une perte pour l'AACC).

A - Les tarifs

Il faut noter, après la forte augmentation de 2024, qu'il n'y a d'augmentation pour aucun des 3 tarifs pour 2025

Tarif de base : 121,07 €
Option 1 : 168,71 €
Option 2 : 191,86

Il est fait la remarque que les plafonds de remboursements, eux, n'ont pas bougé depuis 2009. Sujet à suivre.

B - Nombre d'adhérents KLESIA Mut

KLESIA Mut, lors d'une rencontre en 2024, a estimé qu'il n'y a pas de problème d'équilibre sur le régime. Pourtant ces données incitent à réfléchir aux moyens d'augmenter le nombre des adhérents.

G.-Relations avec la DRH

À l'issue des rencontres avec la DRH (Isabelle Milon Bannerot, le 30 mai 2023 et avec Christophe Dam-Minh-Duan le 17 octobre 2023) des avancées ont été faites pour une meilleure connaissance de l'AACC. Elles ont porté leurs fruits puisque la plupart des nouveaux adhérents ont contacté l'AACC par le biais de l'information DRH.

Image de ces bonnes relations : Isabelle Milon Bannerot et Christophe Dam Minh Duan interviennent et en sont vivement remerciés.

Ils présentent le dispositif d'information des salariés sur l'AACC et KLESIA Mut. Les salariés du CC au moment de partir à la retraite reçoivent une information sur l'AACC, information qui figure en bonne place dans l'intranet. Ils donnent (ou ne donnent pas) autorisation à la DRH de transmettre leurs coordonnées à l'AACC (malheureusement la DRH estime ne pas avoir à leur proposer de communiquer leur adresse personnelle) ; ils peuvent adresser directement à l'AACC une fiche contact qui leur est transmise.

Concernant la mutuelle ils ont 4 possibilités :

- Rester à leur mutuelle Malakoff Humanis (loi Evin ; pas le conjoint) ;
- Rejoindre une solution BPCE ;
- Rejoindre toute mutuelle de leur choix
- Rejoindre KLESIA Mut dont l'ouverture aux ayants droit est un plus.

Il serait intéressant de comparer ces régimes.

La démographie du Crédit Coopératif actuel ne permet pas de compter sur un nombre élevé de nouveaux retraités.

Une courbe fait apparaître une forte remontée des effectifs après un creux très marqué en 2022 dû à un turn-over très élevé au sortir du Covid. L'augmentation actuelle correspond non pas à des créations de postes mais plutôt à des fins de vacance de postes, ramenant les effectifs à peu près au niveau de 2020. Cette réalité permet d'envisager un meilleur niveau d'activité avec une meilleure qualité.

En 2024, Sylvie Durville a pris en charge les relations avec la DRH, avec les nouveaux adhérents, en plus de la gestion du fichier des adhérents à l'AACC.

H.- La lettre de l'AACC

3 numéros de la lettre de l'AACC ont été diffusés par mail à l'ensemble des adhérents en 2024.

3. Rapport financier et projet de budget (Jean Frébourg)

Jean Frébourg, trésorier, donne lecture du rapport financier de l'exercice 2024, qui présente un déficit de 16 512,82 €, (contre un résultat positif de 6 963,45 € en 2023) ; les dépenses s'élèvent à 38 613,77€ et les recettes à 22 100,95€.

Principales charges :

- Les frais de gestion *(assurance, informatique, frais de banque…)* s'élèvent à 705,23 €.
- Les frais de l'assemblée générale 2024 s'élèvent à 2 842,30 €.
- Les frais des activités culturelles *(visites, animations régionales, journée CEDIAS, anniversaire AACC)* s'élèvent à 32 126,66 € en forte augmentation (en raison surtout, comme attendu, de la manifestation des 15 ans : 25 625 €).

Principaux produits :

- Les cotisations : 4 480 €,
- La subvention du Crédit Coopératif : 10 102,75 €, (la subvention est calculée sur la base de 50 € par adhérent à jour de sa cotisation, actualisée selon un indice INSEE)
- La participation au repas de l'assemblée générale : 1 045 €,
- La participation aux activités culturelles : 4 880 €.

La trésorerie disponible s'élève à 12 019,13 € au 31/12/2024.

Le total de bilan s'élève à 20 818,38 €, dont 8 799,25 € en parts sociales du Crédit Coopératif (577 parts).

Sylviane Grison, chargée de la vérification des comptes, intervient pour présenter son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

Le budget 2025 présenté a été établi en équilibre avec une prévision de résultat d'exercice positif de 530 €, des dépenses de 20 245 € pour 20 775 € de recettes.

4. Détermination du montant de la cotisation 2025

Il est proposé de reconduire, en 2025, le montant de la cotisation de 25 €.

5. Activités 2025

A. Visites guidées (Evelyne Carré) : toutes les infos sur le site internet

- Grande Mosquée de Paris (2 groupes)
- Cité Judiciaire
- Sainte Chapelle
- Notre-Dame de Paris
- Jardin des Plantes (novembre), sur proposition de Jean-Louis Bancel.
  Les droits d'entrée des monuments et les tarifs des visites guidées étant de plus en plus élevés, il a été décidé de relever la participation des adhérents (à jour de leur cotisation) et des conjoints : 15 € pour les adhérents et 20 € pour les conjoints.
  Pour la Sainte-Chapelle spécifiquement, la participation demandée est de 20 € pour les adhérents et de 25 € pour les conjoints, en raison du coût particulièrement élevé de l'entrée.

B. Voyage à Lille (Sylvie Capon)

Le 2 octobre, une grande journée à Lille et Roubaix dont tous les détails seront bientôt communiqués.
Le trajet en train A-R sera à réserver et régler en autonomie.

6. Élections au conseil d'administration

La présidente rappelle l'élection de deux nouvelles administratrices lors de la précédente AG : Sylvie Durville (fichier des adhérents, relations avec les nouveaux retraités et avec la DRH) et Laurence Roquencourt (trésorière adjointe).

Trois administrateurs voient leur mandat arriver à échéance et renouvellent leur candidature : Claire Besson, Patrick Falaise, Sylviane Grison,

Trois nouvelles candidatures sont proposées : Marie Christine Li Sen Lie., Claude Sevaistre, Maryvonne Vanbleus.

Avec ces candidatures, le CA s'élargit à 13 membres et se renforce en compétences. La présidente rappelle que les statuts autorisent jusqu'à 24 administrateurs, ce qui est trop, mais cette latitude permettra d'accueillir de nouveaux administrateurs pour augmenter les forces vives.

7. Vote des résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2024 et les orientations pour 2025 présentés par la présidente sont adoptés à l'unanimité,

Résolution n°2 : Le rapport financier 2024 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Résolution n°3 : L'assemblée générale constate le nombre d'adhérents au 31/12/2024 de 188 membres.

Résolution n°4 : Le déficit de l'exercice de 16.513 € est imputé au report à nouveau.

Résolution n°5 : Le montant de la cotisation 2025 est fixé à 25 €.

Résolution n°6 : Le budget 2025 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°7 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Claire Besson au conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de 2027.

Résolution n°8 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Patrick Falaise au conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de 2027.

Résolution n°9 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Sylviane Grison au conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de 2027.

Résolution 10 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Marie Christine Li Sen Lie au conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de 2027.

Résolution n°11 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Claude Sevaistre au conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de 2027.

Résolution n°12 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Maryvonne Vanbleus au conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de 2027

8. Questions diverses

La présidente a rappelé que l'AACC a financé une réédition du livre d'Alain de Vaucresson. « Les Allatini, des années folles aux années noires », qui a été couverte par les achats des adhérents et encourage à la découverte de cette histoire très forte.

Claire Besson revient sur les difficultés qu'elle a rencontrées pour organiser le déjeuner de l'AG qui grâce à un soutien spécifique du Crédit Coopératif peut se tenir au Club. Elle précise qu'un plan B avait été envisagé avec la brasserie l'Escale, rue des 3 Fontanot, sur le même trottoir que le Crédit Coopératif et juste avant le RER dont le patron a été extrêmement coopératif, et qui en plus sert un excellent couscous le jeudi.
N'hésitez pas à vous y rendre !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente clôt l'assemblée générale ordinaire à 12 h 35.

La présidente,
Claire Besson